

Hausse des prix des produits et intrants

Insee Première • n° 1957 • Juillet 2023



En 2022, la production agricole en valeur augmente de 16,6 % dans un contexte mondial de renchérissement de l'énergie et des matières premières et agricoles.

Les conditions météorologiques extrêmement chaudes et sèches de l'été ont fortement pénalisé les récoltes de céréales, protéagineux, betteraves et pommes de terre. La production de céréales diminue ainsi de 11,0 % en volume. En revanche, la production viticole s'accroît de 34,9 % en volume. Au total, la production végétale progresse légèrement en volume (+1,7 %), mais notablement en valeur (+17,4 %) du fait de l'évolution des prix. La production animale s'élève de 17,5 % en valeur, l'augmentation des prix faisant plus que compenser la baisse des volumes.

Les consommations intermédiaires augmenteraient de 15,7 % en valeur, en raison de l'envolée des prix de l'alimentation animale, des produits énergétiques et des engrais. Toutefois, la valeur ajoutée de la branche agricole progresserait de nouveau nettement, avec la forte hausse de la valeur de la production. Au total, d'après les estimations du compte provisoire de l'agriculture, la valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif augmenterait de 9,6 % en termes réels, après 13,1 % en 2021.

Avertissement

Le compte de l'agriculture présenté ici décrit les performances de l'agriculture en tant qu'**activité économique**. Est estimée notamment la valeur ajoutée, soit la richesse créée par cette activité. Augmenté des subventions et net des impôts au titre de son exercice, ce résultat est qualifié de **valeur ajoutée brute au coût des facteurs**.

Il ne constitue pas une mesure du revenu disponible des ménages dont la personne de référence est agriculteur.

En 2022, la production de la **branche agricole** hors **subventions sur les produits** augmente de 16,6 % en valeur, amplifiant nettement la reprise engagée l'année précédente (+8,8 %) ► **figures 1, 2 et 3**. Cette hausse est tirée par la nouvelle élévation des prix (+17,3 %), les volumes reculant légèrement (-0,6 %) ► **figures 4 et 5**. La production végétale augmente de 17,4 % en valeur, tirée par l'évolution des prix (+15,5 %) et une hausse modérée en volume (+1,7 %). La production animale s'accroît de 17,5 % en valeur, portée par l'augmentation des prix (+23,3 %), alors que les volumes diminuent à nouveau (-4,7 %).

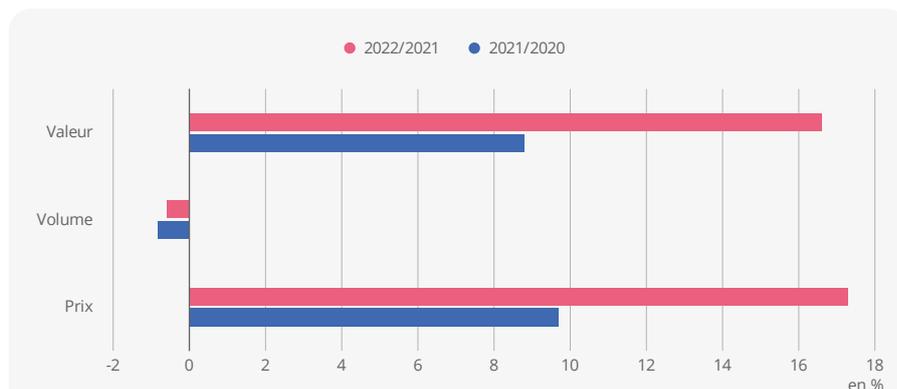
Production végétale : l'impact inégal des conditions climatiques

La production végétale (hors subventions) progresse globalement de 1,7 % en volume, mais à travers des évolutions très contrastées. Sous l'effet des conditions météorologiques estivales défavorables, la production de céréales est inférieure

de 11,0 % en volume à celle de 2021. Le recul atteint 30,2 % pour le maïs, pénalisé par de faibles rendements, après la très bonne récolte 2021. La baisse est également prononcée pour les protéagineux (-20,7 %). Seule la

récolte d'oléagineux s'accroît, en raison d'une extension de la surface cultivée en colza. Avec la baisse des rendements, la production diminue également pour les betteraves (-8,6 %) et les pommes de terre (-8,3 %).

► 1. Évolution de la production agricole hors subventions en 2021 et 2022



Lecture : en 2022, la valeur de la production agricole hors subventions augmente de 16,6 % par rapport à 2021.
Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté en juin 2023.

En 2021, les récoltes de fruits et les vendanges avaient atteint des niveaux historiquement bas, sous l'effet du gel printanier et d'une météo humide ayant favorisé les maladies. En 2022, la production fruitière marque un net rattrapage. La production viticole s'accroît de 34,9 % en volume et atteint son niveau le plus élevé depuis 2018, même si plusieurs vignobles ont été affectés par la chaleur estivale et par des épisodes de grêle. En particulier, la production de champagne s'est déroulée dans d'excellentes conditions, jusqu'à pratiquement doubler en volume (+93,3 %).

En 2022, les prix de la production (hors subventions) s'apprécient à nouveau fortement pour les produits végétaux (+15,5 %), en particulier les céréales (+24,0 %). Ce renchérissement de la production végétale est consécutif aux prix élevés des intrants, en particulier ceux des engrais et des produits énergétiques. De plus, au niveau mondial, l'offre de céréales est perturbée par la guerre en Ukraine, les sécheresses survenues en Asie et les restrictions d'exportations adoptées en Inde.

Production animale : des prix en forte augmentation et une offre en repli

La production animale (hors subventions) se replie en volume (-4,7 %). Elle baisse sensiblement pour les veaux (-5,1 %) et les porcins (-4,1 %), mais plus modérément pour les bovins (-2,4 %). En France comme en Europe, le cheptel bovin diminue tendanciellement depuis 2016. Le recul est particulièrement marqué pour les volailles (-14,4 %). La production diminue également pour le lait (-4,8 %). La production d'œufs augmente légèrement (+0,6 %). Les volailles sont touchées par le retour de l'épizootie d'influenza aviaire. Dans le même temps, la demande est dynamique, en particulier pour les bovins, les produits laitiers et les œufs.

Les coûts des intrants, énergie et alimentation animale, se répercutent sur les prix des produits au sein de marchés déséquilibrés. Le prix de la production animale (hors subventions) s'accroît fortement (+23,3 %). La hausse concerne tous les produits : bovins (+27,0 %), porcins (+26,2 %), veaux (+15,0 %), volailles (+18,6 %) et lait (+19,1 %). Elle est particulièrement élevée pour les œufs (+68,0 %), en raison d'une très forte demande.

Très fortes hausses des prix des intrants

En 2022, les consommations intermédiaires de la branche agricole augmenteraient fortement en valeur (+15,7 %), sous l'effet de la hausse des prix (+22,0 %). Ces augmentations sont bien plus

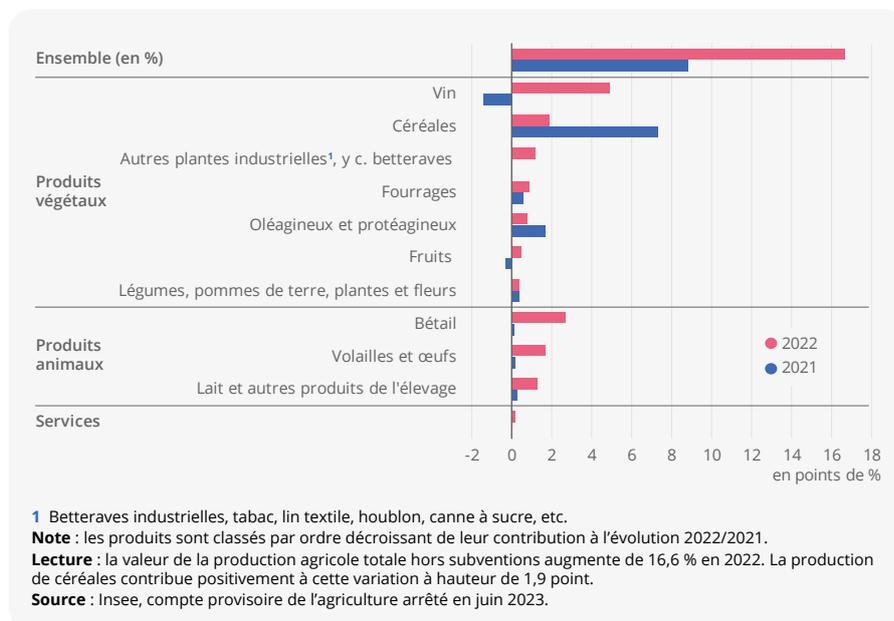
élevées que celles de l'année précédente (respectivement +4,8 % et +2,7 %).

Premier poste de dépense, les achats d'aliments pour animaux (hors produits agricoles intraconsommés) progressent de 16,4 % en valeur. Leurs prix augmentent fortement (+24,6 %), suivant l'évolution du prix des céréales. Tous les achats

d'aliments diminuent en volume, en particulier ceux destinés aux volailles, moins nombreuses du fait de l'épizootie. Globalement, les dépenses d'achats pour animaux diminuent de 6,6 % en volume.

Les prix de l'énergie s'accroissent de 40,6 %, après la hausse déjà forte de l'année précédente (+18,4 %). La facture

► 2. Contributions à la variation en valeur de la production hors subventions en 2021 et 2022



► 3. De la production à la valeur ajoutée

Principaux postes du compte de l'agriculture en 2022	Valeur 2022 (en milliards d'euros)	Évolution 2022/2021 (en %)		
		Volume	Prix	Valeur
Production hors subventions (a)	96,3	-0,6	17,3	16,6
Produits végétaux	59,4	1,7	15,5	17,4
Céréales	17,1	-11,0	24,0	10,3
Oléagineux et protéagineux	4,3	14,4	3,5	18,4
Autres plantes industrielles ¹	1,9	-7,9	29,2	19,1
Fourrages	6,4	-29,1	66,7	18,2
Légumes, pommes de terre, plantes et fleurs	11,1	-6,7	15,0	7,3
Fruits	3,5	20,8	-5,9	13,7
Vins	14,9	34,9	1,7	37,2
Produits animaux	31,6	-4,7	23,3	17,5
Bétail (bovins, porcins, ovins, caprins, équidés)	13,3	-3,0	23,6	19,9
Volailles et œufs	5,9	-9,8	35,5	22,2
Lait et autres produits de l'élevage	12,3	-4,2	18,0	13,0
Services²	5,4	-1,7	5,2	3,4
Subventions sur les produits (b)	1,1	-3,4	3,9	0,4
Production au prix de base (c) = (a) + (b)	97,4	-0,6	17,1	16,4
Consommations intermédiaires, dont :	55,8	-5,2	22,0	15,7
achats	46,8	-3,4	18,3	14,3
Valeur ajoutée brute (e) = (c) - (d)	41,6	5,6	11,1	17,3
Subventions d'exploitation	8,2			-8,5
Autres impôts sur la production, dont :	1,8			7,2
impôts fonciers	1,0			2,4
Valeur ajoutée brute au coût des facteurs	48,1			12,3
Emploi agricole ³		-0,5		
Valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif				12,8
Prix du produit intérieur brut			2,9	
Valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif en termes réels				9,6

1 Betteraves industrielles, tabac, lin textile, houblon, canne à sucre, etc.

2 Production des entreprises de travaux agricoles, des coopératives d'utilisation de matériel agricole, services entre agriculteurs, agritourisme, etc.

3 Mesuré en unités de travail annuel (équivalents temps plein de l'agriculture).

Lecture : la production de la branche agricole hors subventions s'élève à 96,3 milliards d'euros. La valeur ajoutée brute augmente de 17,3 % en 2022.

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté en juin 2023.

énergétique des exploitations s'alourdit de plus d'un tiers (+35,0 %).

Liés aux prix du gaz, les prix des engrais et amendements bondissent de 79,7 %. Cette hausse exceptionnelle résulte des effets successifs de la reprise économique avec la sortie du confinement, puis de la guerre en Ukraine. Leur recours diminue en volume (-12,9 %), mais, sous l'effet de la hausse des prix, les achats d'engrais et amendements augmentent néanmoins de 56,4 % en valeur en 2022.

La valeur ajoutée au coût des facteurs augmente à nouveau

En 2022, la **valeur ajoutée brute** de la branche agricole augmenterait de 17,3 %, davantage que l'année précédente (+14,4 %). Ceci tient à la forte hausse de la **production au prix de base** (+16,4 %), c'est-à-dire y compris les subventions sur les produits, les consommations intermédiaires augmentant un peu moins fortement que la production.

En 2022, les **subventions d'exploitation** s'élèveraient à 8,2 milliards d'euros. Leur montant diminuerait d'un peu plus de 760 millions d'euros par rapport à 2021, avec l'arrêt des versements du fonds de solidarité pour les entreprises face à l'épidémie de Covid-19.

En prenant en compte les subventions d'exploitation et les impôts à la production, la **valeur ajoutée brute au coût des facteurs** augmenterait de 12,3 % en 2022. Comme l'emploi agricole continue tendanciellement de décroître (-0,5 % en 2022), la **valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole par actif** croîtrait de 12,8 % en 2022. En **termes réels**, elle augmenterait de 9,6 %, après 13,1 % en 2021 ► **figure 6**.

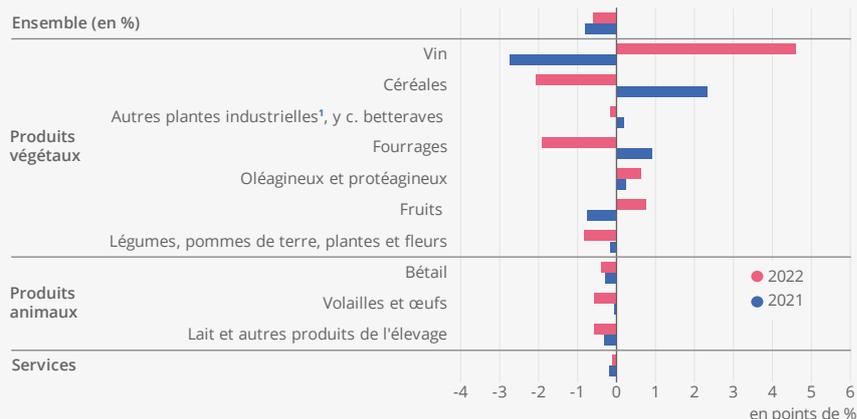
Claire Géry, Vincent Hecquet, Félix Lucas (Insee)

► Encadré 1 - Rappel sur le compte 2022

Les données présentées ici concernent le compte 2022 provisoire de l'agriculture.

En juillet 2023, à l'occasion de la publication du compte 2022 provisoire, l'évolution de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif en termes réels a été révisée de -6,8 points par rapport au compte prévisionnel de décembre 2022 (hausse de 9,6 % au lieu de 16,4 %), dans un contexte de forte volatilité des prix ► **encadré 2**. Les données 2022 seront encore mises à jour en juillet 2024 (version semi-définitive). Elles seront publiées simultanément avec les comptes 2021 définitif et 2023 provisoire.

► 4. Contributions à la variation en volume de la production hors subventions en 2021 et 2022



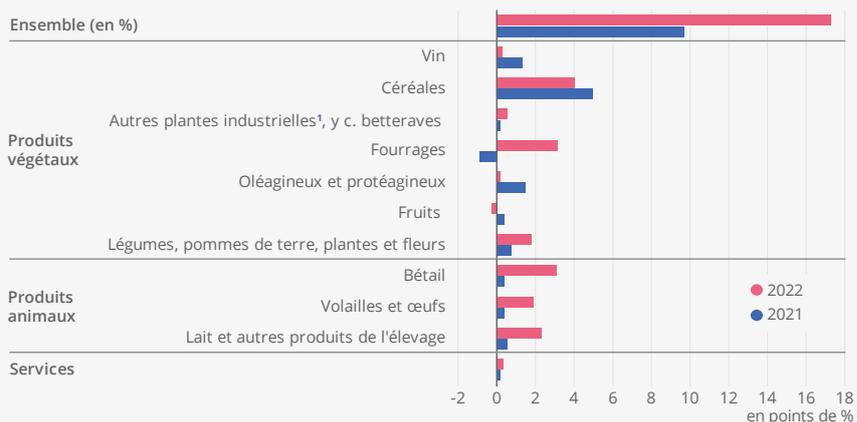
¹ Betteraves industrielles, tabac, lin textile, houblon, canne à sucre, etc.

Note : l'ordre des produits (classés par ordre décroissant de leur contribution à l'évolution en valeur 2022/2021) est identique à celui de la **figure 2**.

Lecture : le volume de la production agricole totale hors subventions diminue de 0,6 % en 2022. La production de céréales contribue négativement à cette variation à hauteur de -2,1 points. Le vin contribue, quant à lui, positivement à hauteur de 4,6 points.

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté en juin 2023.

► 5. Contributions à la variation du prix de la production hors subventions en 2021 et 2022



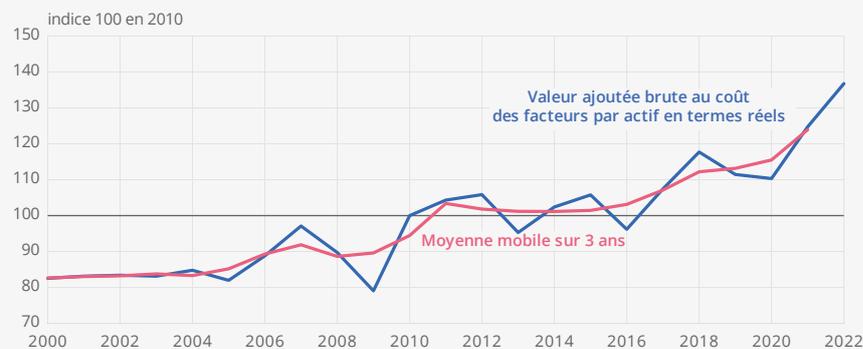
¹ Betteraves industrielles, tabac, lin textile, houblon, canne à sucre, etc.

Note : l'ordre des produits (classés par ordre décroissant de leur contribution à l'évolution en valeur 2022/2021) est identique à celui de la **figure 2**.

Lecture : le prix de la production agricole totale hors subventions augmente de 17,3 % en 2022. La production de céréales contribue positivement à cette variation à hauteur de 4,0 points.

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté en juin 2023.

► 6. Valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif de la branche agricole en termes réels¹



¹ Déflatée par l'indice de prix du produit intérieur brut.

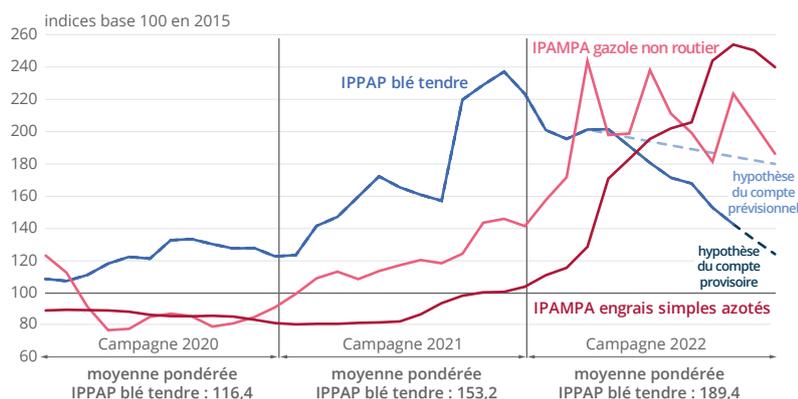
Lecture : en 2022, l'indice de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif en termes réels se situe à 136,8.

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté en juin 2023.

► Encadré 2 - Les prix des produits et des intrants volatils et en forte hausse

Plus encore qu'en 2021, les prix des matières premières, énergétiques et agricoles ont augmenté fortement et rapidement en 2022, sous les effets conjugués des conditions climatiques, de la sortie de crise sanitaire, puis de la guerre en Ukraine. Or, pour les comptes de l'agriculture, les productions végétales sont valorisées sur des campagnes agricoles (de juillet de l'année n à juin de l'année $n+1$ pour les productions de l'année n). Ceci suppose pour 2022 de faire des hypothèses de prix et de production jusqu'en juin 2023. Les prix des céréales ont atteint en mai 2022 leur niveau le plus haut depuis dix ans, avant de diminuer jusqu'en mai 2023 ► [figure](#). L'essentiel des ventes ayant lieu en début de campagne, 65 % des blés de 2022 ont été vendus entre juillet et septembre, quand les prix étaient encore très élevés. Lors du compte prévisionnel réalisé en décembre, l'hypothèse retenue a été un retour vers les niveaux antérieurs à la flambée des cours. La baisse s'est révélée plus rapide, notamment avec le renouvellement de l'accord céréalier de la mer Noire en mars 2023, mais seule une minorité des ventes a lieu à ce prix. Depuis deux ans, l'ampleur et la rapidité des dynamiques de prix rendent l'estimation des comptes particulièrement délicate.

Évolution des indices de prix pour le blé tendre et deux intrants



Notes : sur ce graphique, les prix sont des prix de campagne, à savoir ceux utilisés pour valoriser les produits végétaux et intrants agricoles selon la méthodologie des comptes nationaux. Par exemple, pour l'année 2022, les prix du blé tendre sont ceux de juillet 2022 à juin 2023. Les prix des engrais azotés sont ceux de la période de mise en terre (juillet 2021 à juin 2022). Les prix du carburant sont ceux de l'année civile.

Lecture : pour la campagne 2022, l'indice du blé tendre, pondéré par les ventes de la campagne, est de 189,4.

Source : Insee, indices de prix à la production agricole (IPPAP) et indices des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA), base 2015.

► Définitions

La **branche agricole** est le regroupement de toutes les unités d'activité économique qui exercent les activités suivantes : culture de végétaux (y compris maraîchage et horticulture), élevage d'animaux, activités de travaux agricoles à façon, chasse et activités annexes.

La **production au prix de base** est égale à la production valorisée au prix auquel vend le producteur, augmentée des subventions sur les produits qu'il perçoit et diminuée des impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.

Les subventions à l'agriculture comprennent les **subventions sur les produits** (aides associées à certains types de production), et les **subventions d'exploitation**, versées dans le cadre de la PAC ou au niveau national.

Les **consommations intermédiaires** correspondent aux biens et services qui entrent dans le processus de production.

La **valeur ajoutée brute** est égale à la production valorisée au prix de base diminuée des consommations intermédiaires.

La **valeur ajoutée brute au coût des facteurs** est obtenue par ajout des subventions d'exploitation et déduction des impôts sur la production. Son évolution peut être rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel total (ou équivalents temps plein) : on obtient ainsi l'évolution de la **valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole par actif**.

Les indicateurs de résultats sont présentés en **termes réels** : les évolutions à prix courants sont déflatées par l'indice de prix du produit intérieur brut (PIB), qui couvre l'ensemble du champ de l'économie. Ainsi, l'évolution d'un prix ou d'un résultat calculée en termes réels est positive si elle est supérieure à l'évolution générale des prix. Il s'agit d'une moyenne qui résulte d'une grande diversité de situations individuelles.

► Encadré 3 - L'excédent en produits agricoles atteint un niveau record grâce aux exportations de céréales

Après deux années de baisse consécutives, le solde du commerce extérieur des produits agricoles se redresse fortement en 2022. Il augmente de 3,9 milliards d'euros (Md€), pour s'établir à 5,8 Md€. La hausse de la valeur des exportations s'élève à 5,6 Md€ (+36,9 %) et compense largement l'augmentation des importations de 1,6 Md€ (+12,3 %). L'amélioration est tirée par l'excédent des échanges de céréales, qui atteint le niveau historique de 10,7 Md€ sous l'effet de la hausse des cours mondiaux. De plus, les disponibilités importantes de céréales au premier semestre à la suite des bonnes récoltes de 2021 permettent à la France de profiter de la réorientation des échanges mondiaux de céréales induite par la guerre en Ukraine. Par ailleurs, le déficit du commerce extérieur des fruits et légumes se stabilise en 2022.

Retrouvez les données en téléchargement sur www.insee.fr

► Sources

Le **compte français de l'agriculture** est établi selon la méthode et les concepts du Système européen des comptes (SEC). Le compte provisoire 2022 repose sur des informations disponibles en juin 2023.

► Pour en savoir plus

- **Géry C., Hecquet V., Lucas F.**, « [Le compte provisoire de l'agriculture pour 2022](#) », Documents de travail n° 2023-16, Insee, juillet 2023.
- **Eurostat**, « [Comptes économiques de l'agriculture – Revenu du secteur agricole](#) », Indicateur A : indice du revenu réel des facteurs dans l'agriculture par unité de travail annuel pour l'ensemble des pays de l'Union européenne, mars 2023.
- **Hecquet V., Lucas F., Géry C.**, « [Le compte prévisionnel de l'agriculture pour 2022 – Hausse des prix et alourdissement des charges](#) », Insee Première n° 1934, décembre 2022.
- **Hecquet V., Lucas F., Géry C.**, « [L'agriculture en 2022 – Les comptes nationaux prévisionnels de l'agriculture en 2022](#) », Documents de travail n° 2022-17, Insee, décembre 2022.
- **Géry C., Heim V., Lauraire P.**, « [Le compte provisoire de l'agriculture pour 2021 – Hausse généralisée des prix](#) », Insee Première n° 1913, juillet 2022.

Direction générale :
88 avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex

Rédaction en chef :
B. Lhommeau

Maquette :
B. Rols

Code Sage : IP231957
ISSN 0997 – 6252
© Insee 2023
Reproduction partielle
autorisée sous réserve de
la mention de la source et
de l'auteur

Directeur de la
publication :
Jean-Luc Tavernier

Rédaction :
S. Pujol

@InseeFr
www.insee.fr

